



ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY LE 3 SEPTEMBRE 2024 À 18 H À LA SALLE ERIC-WESSELOW SITUÉE AU 5, BOULEVARD D'YOUVILLE

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour

2. SUJETS

- 2.1. Exercice du droit de reconsidération du maire en vertu de l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* à l'égard de la résolution 2024-08-502 visant l'adoption finale du règlement Z-3001-131-24
- 2.2. Entente entre la compagnie 15763797 Canada inc. (Sina) et la Ville concernant les frais associés à l'expropriation pour fins industrielles du lot 5 022 411
- 2.3. Avis pour fins de réserve foncière et d'expropriation à des fins industrielles sur le lot 5 022 411
- 2.4. Modification de la résolution 2024-02-97 concernant le délai accordé pour la vérification diligente et la signature du contrat de vente par la compagnie 15763797 Canada inc. (Sina) et annulation de la résolution 2024-05-326
- 2.5. Autorisation d'achat du lot 5 022 269 au montant de 2 800 000 \$ et utilisation de revenus de transfert pour le financement

PÉRIODE DE QUESTIONS

PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

- 3.1. Levée de la séance extraordinaire